

VERDUN

un avenir partagé

BEAUMONT-EN-VERDUNOIS
BELLERAY
BELLEVILLE-SUR-MEUSE
BÉTHELAINVILLE
BÉTHINCOURT
BEZONVAUX
BRAS-SUR-MEUSE
CHAMPNEUVILLE
CHARNY-SUR-MEUSE
CHATTANCOURT
CUMIÈRES-LE-MORT-HOMME
DOUAUMONT
FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT
FROMERÉVILLE-LES-VALLONS
HAUDAINVILLE
HAUMONT-PRÈS-SAMOGNEUX
LOUVEMONT-CÔTE-DU-POIVRE
MARRE
MONTZÉVILLE
ORNES
SAMOGNEUX
SIVRY-LA-PERCHE
THIERVILLE-SUR-MEUSE
VACHERAUVILLE
VAUX-DEVANT-DAMLOUP
VERDUN

Sommaire

- 2 | PROXIMITÉ
- 3 | COMMUNICATION
- 4 | LE GRAND VERDUN
- 5 | POLITIQUES
- 6, 7 | POLITIQUE DE LA VILLE
- 8 | VIE LOCALE / TOURISME
- 9 | PROJETS
- 10 | TRIBUNES LIBRES
- 11 | RETOUR EN IMAGES
- 12, 13 | VIE LOCALE
- 14 | HABITAT
- 15 | TRAVAUX DE VOIRIE
- 16, 17, 18 | CULTURE
- 19, 20 | AGENDA



Allo Mairie devient **Allo Agglo**

03 29 83 44 28
Simple, direct et rapide.

Quels types de problèmes puis-je signaler ?

Tout problème de propreté, de voirie, d'éclairage électrique déficient, de fuite d'eau constatée sur le domaine public, de dégradation, de tag sur un bien public mais aussi un stationnement abusif ou un abandon de véhicule.

Horaires du service :

Du lundi au jeudi :
8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 8 h - 12 h.

En cas d'urgences liées à la sécurité, le technicien d'astreinte prend le relais les week-ends et jours fériés.

Vous pouvez également signaler un problème **sur www.verdun.fr**



Marché du vendredi : Un nouvel élan

Attirer de nouveaux chalands pour attirer de nouveaux publics, et réciproquement. Voilà l'objectif que s'est fixé la collectivité et en particulier Jacques Laurent, Conseiller municipal délégué aux Festivités et Marie Jeanne Dumont, Adjointe au maire, chargée de l'État civil et de l'Administration générale.

Des animations musicales avec l'accordéoniste Fiorindo Vol ont déjà été organisées pendant la période de Noël. Un café avec terrasse tenu par Claude Giardino, le gérant du bar tabac de la rue du marché, s'installera prochainement sous la grande halle. D'autres animations sont à l'étude avec en particulier des dégustations de produits du terroir. Un dispositif qui permettra de rendre le marché plus convivial et plus attractif. Conscients des efforts engagés par la collectivité, les commerçants du marché ont fait revivre leur association. Nul doute qu'une dynamique nouvelle est enclenchée.

Marchés de l'artisanat et du terroir

Le samedi 11 juillet, Verdunois et Verdunoises côtoieront sculptures, peintures, bijoux, poteries, ferronneries et autres créations ! Pour cette première édition, de 15 h à 23 h, les amateurs se verront proposer une large gamme de produits et d'œuvres originales. De quoi donner des idées pour se faire plaisir !

Après le marché de l'artisanat se déroulera celui du terroir le samedi 8 août, toujours quai de la République et ce de 15 h à 23 h. Vous pourrez y retrouver des producteurs meusiens mais également d'autres départements pour découvrir ou redécouvrir leurs bons produits du terroir.

- i** Le marché de l'artisanat investira le quai de la République le 11 juillet de 15 h à 23 h.
Le marché du terroir investira le quai de la République le 8 août de 15 h à 23 h.

Chiner au marché de Verdun Chaque mois, une brocante

Le rendez-vous est donné ! D'avril à septembre, passionnés, collectionneurs et curieux se retrouvent dans la galerie du marché couvert pour une brocante, le dernier samedi de chaque mois. Professionnels et particuliers proposent de beaux stands diversifiés : mobiliers, bibelots, cartes postales, objets de collection, livres anciens, etc. Entrée libre.

- i** De 7 h à 17 h, les samedis 27 juin, 25 juillet, 29 août et 26 septembre 2015
Renseignements et inscriptions : 03 29 83 52 38



Restez en contact

M. le Maire vous reçoit

Tous les lundis matin, M. le Maire reçoit les Verdunois qui souhaitent une audience.

Mairie de Verdun : 03 29 83 44 22

Édito

CHERS LECTEURS,

Dans la constance de notre volonté de développement territorial, et comme nous nous y étions engagés, nous avons su renouer les fils du dialogue avec nos partenaires intercommunaux pour créer, au 1er janvier 2015, la tant attendue Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Nous voici donc aux portes d'une nouvelle aventure, d'un nouveau défi territorial qui s'impose comme une évidence à chacun d'entre nous. En effet, si la responsabilité d'une municipalité est de savoir rassembler pour toujours mieux vivre et avancer collectivement, ce beau dessein ne peut se concevoir sans les administrés, sans toutes les forces vives qui construisent notre quotidien.

A nous d'opérer, à nous de donner vie à une œuvre collective dont le principal objectif est de répondre aux enjeux du développement économique, social, environnemental et culturel de notre territoire.

La conjoncture économique actuelle ne doit pas nous conduire à la morosité, ni au repli ou à l'inertie, elle doit en revanche nous inciter à être encore plus volontaires, réactifs, énergiques et innovants. La naissance de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun qui rassemble définitivement la Ville-Centre et le territoire du champ de bataille s'inscrit dans cette logique positive et responsable.

Temps fort dans la vie de nos collectivités, l'exercice des budgets s'est achevé mi-mars. Dans un contexte de forte réduction des dotations de l'État, les élus ont opté pour une gestion rigoureuse, permettant d'éviter toute augmentation des impôts. L'enjeu est de taille : pour accroître l'attractivité de notre territoire, nous devons continuer à investir vis-à-vis des entreprises, de leurs salariés, des touristes, tout en améliorant la qualité des services rendus à la population. Il en va des perspectives de développement de la Communauté d'Agglomération. Cet enjeu nous impose d'être vigilants sur l'impact de chaque euro dépensé.

Samuel HAZARD
Maire de Verdun
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Verdun



Lundi 12 janvier 2015, le Président et les 13 Vice-présidents du Grand Verdun

Communauté d'Agglomération Le Grand Verdun !

DEPUIS JANVIER, LES REPRÉSENTANTS DES 26 COMMUNES DU GRAND VERDUN S'UNISSENT AUTOUR D'UNE MÊME VOLONTÉ AFIN DE MENER À BIEN DES ACTIONS PLUS PERFORMANTES POUR LEURS HABITANTS.

Le 12 janvier, Samuel Hazard a été élu au premier tour Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, avec 45 voix sur les 55 votes exprimés, contre 8 à Robert Weiten et deux bulletins blancs. N'oubliant pas d'associer le Député Jean-Louis Dumont, présent dans le public, à cette première séance historique, Samuel Hazard a exprimé sa satisfaction devant cette réussite collective : *« Nous avons réussi, mes chers collègues, à écrire l'épilogue d'un dossier qui occupe depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, une place centrale sur nos bureaux respectifs »*.

La réussite principale *« réside dans le fait que nous ayons su faire le point sur le sens de notre action, l'évaluant, l'infléchissant, la renforçant en fonction de nos propres objectifs et de nos valeurs profondes, sans empressement et sans faux-semblant, en écartant toute divergence politique »*.

Mais aujourd'hui, les 57 délégués de la CA sont aux *« portes d'une nouvelle aventure »*. *« S'il est vrai que nos travaux nous ont permis de construire un cadre prometteur, l'on pourrait néanmoins nous nous comparer à l'artiste face à son support. Comme lui, nous avons les outils, comme lui, nous avons la matière et comme lui, nous avons la passion. A nous d'opérer, à nous de donner vie à une oeuvre collective dont le principal objectif est de répondre aux attentes de nos administrés »*.

ONT ÉTÉ ÉLUS :

- 1^{er} Vice-président à l'Urbanisme
Claude Antion
- 2^e Vice-président aux Travaux
Yves Peltier

- 3^e Vice-président au Numérique
Julien Didry
- 4^e Vice-président aux Transports et à l'Assainissement
Jean-François Thomas
- 5^e Vice-président au Personnel et à l'Administration générale
Alain Ducroq
- 6^e Vice-président au Développement économique
Patrick Cortial
- 7^e Vice-présidente à l'Habitat et à la Politique de la ville
Jacqueline Brabant
- 8^e Vice-président à la Culture et au Patrimoine
Antoni Griggio
- 9^e Vice-président aux Finances
Louis Kutschruiter
- 10^e Vice-président au Développement durable
Alain Andrien
- 11^e Vice-présidente du Scolaire, des Affaires périscolaires et de la Petite Enfance
Marie-Claude Thil
- 12^e Vice-président à l'Économie touristique
Jean-Christophe Vélain
- 13^e Vice-président aux Installations sportives communautaires
Jean-Pierre Morel
- Contrôleur de gestion
Bernard Goeuriot
- 1^{er} Secrétaire
Philippe Dehand
- 2^e Secrétaire
Raphaël Chazal
- 3^e Secrétaire
Armand Falque
- 4^e Secrétaire
Régine Munerelle

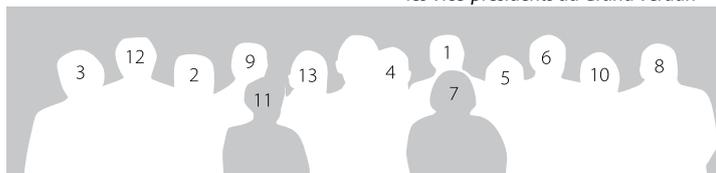
PLUS SIMPLE, PLUS ÉCONOMIQUE

L'ancienne intercommunalité (Codecom de Verdun, Codecom de Charny, SMATUV) comptait 3 présidents et 17 vice-présidents, la CA du Grand Verdun compte 1 président et 13 vice-présidents.

LES COMMUNES DU GRAND VERDUN :

- Beaumont-en-Verdunois
- Belleray
- Belleville-Sur-Meuse
- Béthelainville
- Béthincourt
- Bezonvaux
- Bras-sur-Meuse
- Champneuville
- Charny-sur-Meuse
- Chattancourt
- Cumières-le-Mort-Homme
- Douaumont
- Flery-devant-Douaumont
- Fromeréville-les-Vallons
- Haudainville
- Haumont-près-Samogneux
- Louvemont-Côte-du-Poivre
- Marre
- Montzéville
- Ornes
- Samogneux
- Sivry-la-Perche
- Thierville
- Vacheraville
- Vaux-Devant-Damloup
- Verdun

les Vice-présidents du Grand Verdun



Situation financière

De la fragilité à l'optimisation !

Alors que les dotations de l'Etat diminuent, la situation financière de la ville de Verdun et de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun reste globalement satisfaisante grâce à des décisions politiques courageuses et de bon sens.

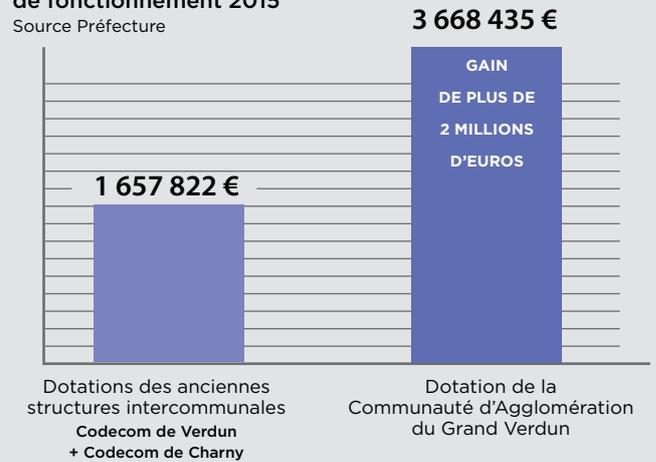
La création de la Communauté d'Agglomération avec une forte intégration des compétences a permis un gain structurel de 2 millions d'euros.

Le transfert élargi des compétences et le renforcement de la mutualisation entraîneront des économies d'échelle. L'amélioration de la qualité des services rendus à la population (restauration scolaire, CAAPE) a induit un rééquilibrage indispensable entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Ainsi, malgré une crise financière sans précédent, il sera encore possible d'envisager la réalisation de projets ambitieux pour l'amélioration du cadre de vie, sans réduire le niveau de service quotidien rendu à la population et sans augmentation de la pression fiscale.

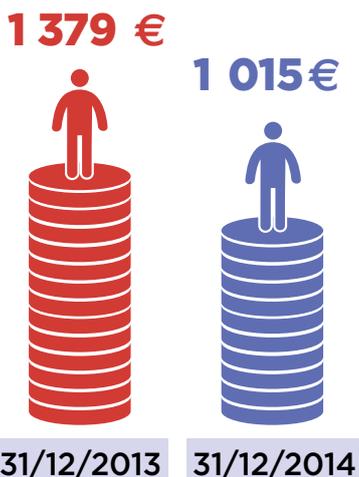
Simulation de dotations globales de fonctionnement 2015

Source Préfecture



Désendettement de Verdun : Du jamais vu !

DEPUIS L'ARRIVÉE AUX RESPONSABILITÉS DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EN AVRIL DERNIER, LE DÉSENETTEMENT A ÉTÉ L'UNE DE SES PRIORITÉS : OBJECTIF DÉJÀ ATTEINT AVEC UNE BAISSE DE 7,5 MILLIONS D'EUROS (AU 31 DÉCEMBRE 2013, 29,5 MILLIONS DE DETTES POUR 22 MILLIONS AU 31 DÉCEMBRE 2014).



Encours de la dette retraitée par habitant, cumulé de la ville de Verdun et de la Codecom de Verdun

La Ville et la Communauté de Communes de Verdun ont emprunté plus de 22 millions d'euros entre 2007 et 2013. L'encours de la dette par habitant est passée de **604 euros en 2007 à 1379 euros en 2013, soit une progression de +228 % dépassant la moyenne nationale.**

L'audit de la situation financière de la ville a souligné que l'encours de la dette devenait

très préoccupant, surtout en tenant compte des emprunts déraisonnables réalisés sur une durée de 40 ans d'un montant de 4,5 millions d'euros en 2001 au taux fixe de 6,16% sur le budget Ville et d'un montant de 10 millions d'euros en 2008 sur le budget Codecom (5 millions à taux fixe de 4,90% et 5 millions à taux fixe de 4,85%).

Pour améliorer cette situation financière pour le moins délicate, la nouvelle municipalité avec Bernard Goeuriot, 1^{er} Adjoint aux Finances, a décidé d'abandonner ou de geler les projets d'investissements de l'ancienne municipalité dont les retombées économiques n'étaient pas avérées (Musée de l'universalité à 4 millions d'euros, Centre d'interprétation 14-18 à 5 millions d'euros, Terrain de golf à 8 millions d'euros, rachat et démolition de la Tour Ciloff à 3 millions d'euros...).

Ces mesures ont permis d'augmenter la trésorerie brute de la Ville pour procéder au remboursement anticipé sans pénalités de trois emprunts de 2 millions d'euros chacun. **Ces remboursements couplés avec la réussite de la Communauté d'Agglomération vont conforter la**

situation financière de la Ville et lui permettre de faire face aux baisses des dotations de l'Etat, non seulement en faisant baisser la dette par habitant à 1015 euros, soit un niveau inférieur aux moyennes nationales, mais encore en dégageant une capacité d'investissements structurants à court et moyen termes (Citadelle souterraine, médiathèque, crèche, pépinière d'entreprises...) au niveau de la Communauté d'Agglomération.

La conjugaison d'une confiance retrouvée avec ses partenaires financiers, de la réussite du projet de Communauté d'Agglomération, d'une gestion du patrimoine avec des investissements privés conséquents (Hôtel 4 étoiles au Mess des Officiers) permet à la nouvelle municipalité de travailler sur deux fronts, le désendettement de la Ville et le maintien d'une capacité d'investissements structurants.

A titre d'exemple et en ce qui concerne le projet de nouveau parcours scénographique à la Citadelle souterraine, sur les 6,5 millions d'euros d'investissement prévus, plus de 4,7 millions d'euros de cofinancements ont d'ores et déjà été obtenus.

La politique de la ville au service d'une agglomération urbaine et humaine

LA MUNICIPALITÉ A DÛ JOUER DES COUDES POUR OBTENIR L'INSCRIPTION DE SES QUARTIERS PRIORITAIRES DANS LE NOUVEAU DISPOSITIF ISSU DE LA RÉFORME DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ENGAGÉE AU NIVEAU NATIONAL, FOCUS.

Embrassant l'idée de faire de Verdun une Ville qui place la citoyenneté au cœur de l'action, la municipalité a dû jouer des coudes pour obtenir l'inscription de ses quartiers prioritaires dans le nouveau dispositif issu de la réforme de la politique de la ville engagée au niveau national.

QUARTIERS PRIORITAIRES

Par décret en date du 30 décembre 2014, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a retenu deux périmètres verdunois dans la liste qui fixe les quartiers prioritaires : les « Planchettes » qui conglomère le quartier des Planchettes et le Champ-Claudine et « Centre Verdun-Cité Verte » qui regroupe une partie du centre-ville, le quartier de la Cité Verte et le quartier

d'Anthouard – Pré l'Evêque. L'inscription d'une partie du centre-ville dans ce dispositif s'appuie sur la volonté de mettre en adéquation la politique de la ville et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (voir article OPAH-RU) pour des effets conjugués.

Cette action municipale a été conduite par anticipation du glissement obligatoire de la compétence « politique de la ville » vers la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

ARTICULATION DU CONTRAT

Ainsi, le début de l'année 2015 est marqué par l'élaboration d'un Contrat de ville 2015/2020 qui sera piloté à l'échelle de la nouvelle entité avec le soutien

de tous ses partenaires institutionnels et associatifs. Il sera intégré dans le projet de territoire de la CAGV avec une déclinaison touchant tous les aspects de la vie quotidienne : aménagement urbain, action sociale, éducation, prévention de la délinquance, sécurité, développement économique, emploi et insertion professionnelle. A cet effet, le contrat de ville permet de mobiliser des financements de l'Etat.

La politique de la ville étant partenariale et agissant sur les quartiers prioritaires, la loi prévoit la création de conseils citoyens, différents des comités de quartiers, composés de professionnels et d'habitants tirés au sort. Ces conseils citoyens représenteront les habitants au sein du projet de développement social et urbain des territoires prioritaires.

Qu'est-ce que le Contrat de ville ?

Le Contrat de ville a pour objectif d'identifier les difficultés en présence dans les quartiers prioritaires puis de définir les axes stratégiques visant à améliorer le quotidien des habitants, en les associant étroitement à la démarche. Construit de façon partenariale, il engage les partenaires institutionnels (Communauté d'Agglomération, Ville, Etat, Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Conseil régional) mais aussi associatifs dans un plan d'actions pluridisciplinaires.



Formation, emploi et insertion au bénéfice du développement économique, une des priorités du Contrat de ville.

Dans un contexte de crise économique qui fragilise l'emploi, le développement des clauses d'insertion et la mise en place du dispositif chantier-école dans le cadre des travaux liés à l'Opération de Renouvellement Urbain font partie du Contrat de ville. Par la signature d'une clause d'insertion, les entrepreneurs s'engagent à accompagner une ou plusieurs personnes dans l'emploi par l'intermédiaire des travaux qu'ils réalisent. Le chantier école est un dispositif financé par le Conseil régional et le Conseil départemental, organisé notamment par la Maison de l'Emploi et le GRETA. Il consiste à former des apprentis, directement sur le terrain, aux gestes de bases de différents corps de métiers.



Qu'est-ce qu'un Conseil Citoyen ?

Les Conseils citoyens sont composés d'habitants et d'acteurs locaux (associations, commerçants, médecins, ...) tirés au sort, complétés par une liste de volontaires. Ils sont indépendants de tout pouvoir politique et ils représentent les habitants au sein du projet de développement social et urbain des territoires prioritaires, au même titre que le Maire ou le Préfet. Les deux périmètres de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun retenus par l'Etat étant dotés de trois centres sociaux et culturels, ces incontournables acteurs de terrain accompagneront la mise en place de trois conseils citoyens. Si vous habitez ou travaillez dans les quartiers prioritaires et que vous souhaitez vous investir dans la mise en œuvre du contrat de ville et la construction de ses projets, vous pouvez vous rapprocher du centre social et culturel de votre quartier.

L'atelier Santé ville

L'atelier santé ville (ASV) est le fruit d'une démarche territoriale visant à rapprocher les acteurs de la politique de la ville et les professionnels de la santé. Les ASV doivent améliorer la cohérence et la pertinence des actions destinées aux populations des territoires de la politique de la ville, qu'elles soient menées par les institutions, le monde associatif ou les acteurs de santé du service public ou privé. Leur finalité est de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé, en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

A Verdun, les partenaires de l'atelier santé ville ont proposé leur première action commune le samedi 30 mai au Parc Japiot. Il s'agissait en l'occurrence d'un forum santé bien-être ouvert à tous. Voir article ci-dessous.



Retour sur le premier Forum Santé Bien être !

Au côté de nombreux partenaires, l'atelier santé ville a proposé une journée d'information et d'échanges visant à lutter contre les idées reçues par l'intermédiaire de jeux, d'ateliers et d'animations autour de la santé. Plusieurs pôles étaient à découvrir au parc japiot : **un pôle nutrition, un pôle sport et bien-être avec notamment la présence d'un relaxologue, un pôle de prévention des addictions et un pôle juridique évoquant les droits d'accès aux soins. Des jeux ainsi que des rencontres avec des acteurs de la santé et du bien-être ont rythmé la journée.**

Ce forum, ouvert à tous et gratuit, s'est réalisé avec la participation des Centres Sociaux et culturels, de la MJC du Verdunois, du CCAS de la Ville de Verdun, de l'AMATRAMI, d'ARIAJ, de l'ARA (Atelier de Réinsertion par l'Art), de la Croix bleue, de l'ILCG, de l'association Coeurs et sports, ...



LE COCKTAIL DU CENTENAIRE.

Pour la première édition de son forum, l'atelier santé ville a organisé le concours du Cocktail du Centenaire. Chaque participant proposait et réalisait un cocktail sans alcool sur le thème de la Première Guerre mondiale. Les concurrents ont été départagés par un jury.





Il faut croire qu'elles étaient attendues les réunions de quartiers qui se sont déroulées dans toute la ville à l'automne dernier. Le Maire de Verdun, Samuel Hazard, accompagné de Jennifer Ghewy, Conseillère municipale déléguée à l'Animation et à la création des Comités de quartiers, ont accueilli une assistance fournie de plusieurs dizaines de personnes à chaque rendez-vous.

Visiblement les Verdunois avaient envie de prendre la parole. Stationnement,

A l'écoute des habitants Réunions de quartiers

pistes cyclables, éclairage public, voirie, propreté des rues, les sujets n'ont pas manqué et les échanges ont été fructueux. Evidemment, les problèmes qui touchent à notre vie quotidienne ont été abordés en priorité. C'est l'objectif principal de ces réunions. Quelques-uns s'inquiètent des incivilités encore trop nombreuses ou de la dangerosité de certaines voies. Mais les points positifs ont également été soulignés, en particulier les progrès réalisés dans le domaine de la propreté des rues ou encore dans l'accueil périscolaire.

DÉBATTRE

Le Maire de Verdun et les élus se sont montrés à l'écoute et se sont attachés à répondre point par point aux interrogations, des sujets les plus modestes aux dossiers plus ambitieux,

comme celui d'une future salle multiplex ou encore de la création de la médiathèque à Verdun.

Bien sûr, cette première vague de réunions de quartiers n'a constitué que l'Acte 1 du processus de démocratie participative voulu par la municipalité, annoncé lors des élections municipales. Ces rencontres ont permis en particulier de recenser les habitants volontaires pour participer à une réflexion collégiale dans le cadre de conseils de quartiers. Acte 2, afin de poursuivre le dialogue sur la vie locale et l'amélioration du cadre de vie. Les comités ont depuis été créés et la prochaine vague de réunions aura lieu dans le courant du mois de juin. Les habitants en seront informés par voie d'affiches, de presse et sur internet. Dans ce domaine aussi, celui du dialogue et de l'échange : promesse tenue !

L'Office de Tourisme du Grand Verdun pour un meilleur maillage territorial



UNE EFFICACITÉ RENFORCÉE À L'HEURE DU CENTENAIRE.

C'est chose faite ! Depuis le 1^{er} janvier, l'Office de Tourisme de Verdun, l'Office de Tourisme du Pays Verdunois et la Maison du Tourisme se sont regroupés pour former le bureau d'information touristique du Grand Verdun ! À travers la création de la Société d'Économie Mixte Locale, votée le 12 mars, les structures entendent fédérer leurs compétences et conjuguer leurs forces au service du développement touristique du territoire.

Pour plus de lisibilité, un seul point physique est retenu à Verdun, plus fonctionnel. Les touristes sont accueillis dans les locaux de la Maison du Tourisme, Place de la Nation.

Pour mener à bien cette mission le comité de pilotage est composé de Patrick Cortial, Vice-président délégué au Développement économique, Jérôme Daumail, Président de l'Office de Tourisme du Pays Verdunois et René Adolphe, Président de la Maison du Tourisme.

Angélique Santus, Jean-François Thomas, Patrick Cortial, Sophie Peuquet, Antoni Griggio et Daniel Lefort représenteront la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun au sein du conseil d'administration de la SEML. Samuel Hazard y représentera la Ville de Verdun et Jean-Marie Addenet, conseiller communautaire assistera à l'assemblée générale des actionnaires.

Priorité à l'école : près de 30 000 € d'équipements numériques

La ville de Verdun équipe ses écoles. L'école Michel/Pergaud du quartier Planchettes-Champ Claudine vient d'être dotée de 16 tablettes hybrides pour un montant de 13 882 euros. 6 tablettes supplémentaires ont été attribuées à Poincaré/Galland : montant 3 370 €. Par ailleurs, de nouveaux Tableaux Blancs Interactifs ont été acquis pour remplacer des matériels devenus obsolètes à Gloireux, Galland, Jules Ferry, Porte de France ainsi qu'à Poincaré et Michel/Pergaud.



Le Mess des Officiers a une superficie de 1 920m²

Enfin valorisé ! Le Mess des Officiers

1.006.755 EUROS : C'EST LA SOMME QUE 4 INVESTISSEURS MEUSIENS ONT DÉBOURSÉ À LA VILLE POUR L'ACHAT DU BÂTIMENT.

Après deux offres à 600.000 euros proposées le 21 novembre, c'est la contre offre faite par la SCI Mess des Officiers s'élevant à 1.006.755 euros qui a été retenue le 28 novembre dernier par la commission ad hoc composée entre autres des membres de la Commission d'Appel d'Offres de l'ex-codecom de Verdun.

Le Mess des Officiers deviendra en mars 2016 un hôtel quatre étoiles de 45 chambres, avec restaurant, bar lounge, spa et espace dédié aux séminaires...L'ouverture de l'hôtel permettra la création de 25 emplois.

Pour rappel, en 2009 l'Établissement Public Foncier de Lorraine avait racheté le bâtiment pour le compte de la Ville de Verdun pour 1.175.000 euros. En 2014, l'estimation France domaine (valeur vénale du bâtiment) s'élevait à 955.000 €, une dévaluation due à l'inoccupation du bâtiment. Abandonné depuis trop longtemps, la municipalité souhaitait le vendre à la condition que les acquéreurs en fassent un hôtel de standing.

Pour l'heure, les travaux, évalués à 5 millions d'euros, sont en cours.

Une médiathèque à Verdun !

Le projet était attendu par la population depuis des décennies. Il est - enfin - en train de prendre forme. Le choix des élus s'est porté sur l'hôtel des sociétés qui abrite actuellement la bibliothèque de lecture publique au rez-de-chaussée. La position centrale de l'hôtel des sociétés a constitué un argument majeur dans cette décision. On sait, en effet, que la localisation d'une médiathèque en plein centre ville permet de drainer davantage de publics en raison de la proximité des écoles, des lycées, des commerces, des administrations et, à Verdun, des attractions touristiques. L'hôtel des sociétés est un véritable point de convergence de ces différents publics. Condition sine qua non pour atteindre une fréquentation optimale.

Le projet prévoit d'utiliser la totalité du bâtiment sur 3 niveaux, ancienne piscine comprise. L'aménagement se concentrera sur l'optimisation des espaces, sur la qualité des ambiances (lumière, acoustique), la qualité des mobiliers et de la signalétique, mais aussi sur l'attractivité du bâtiment.

La nouvelle médiathèque, beaucoup plus spacieuse, pourra accueillir certains fonds provenant de la bibliothèque d'étude. Des espaces de consultation agréables et variés (lecture de loisir, places de travail, consultation multimédia) et des espaces d'actions culturelles (exposition, petit auditorium, etc.) seront intégrés à cet équipement, digne d'une agglomération de la taille de Verdun. C'est d'ailleurs la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun qui porte désormais le projet.



Démocratie de proximité

Tribunes libres

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Pour 2014, la priorité du nouvel exécutif municipal avait été clairement annoncée : redonner du sens à la collectivité en faisant de Verdun une Ville au service des habitants. Les attentes étaient fortes et les engagements ont été tenus.

Les CAAPE et la restauration scolaire ont été remis en place dans toutes les écoles ; les transports scolaires ont été réorganisés ; un nouveau projet éducatif territorial a été écrit et salué par la direction des services académiques ; les centres sociaux et culturels ont bénéficié d'une attention particulière et ont été maintenus dans leurs quartiers ; les navettes à destination des personnes âgées ont été réactivées et le premier repas de Noël des anciens a été un succès ; le dossier des foyers-logements est en passe de trouver une fin heureuse ; Verdun-plage donne davantage de saveur à l'été ; le tissu associatif bénéficie d'une mise à disposition gratuite des équipements utilisés ; des efforts considérables ont été réalisés pour la propreté de la ville ; la déchetterie de la Grimoirie est de nouveau ouverte aux Verdunois ; des travaux de voirie ont été effectués...

Tout cela sur fond de création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, de baisse d'indemnités des élus ; de désendettement de la ville, de respect des équilibres budgétaires, de recherche d'investisseurs privés et de partenariats financiers optimaux.

Depuis le début de l'année 2015 et sans exhaustivité, nous travaillons en termes d'intérêt communautaire sur la création d'une Maison de Santé, sur celle d'une crèche de 100 places et celle d'une pépinière d'entreprises ; sur la mise en service d'une Maison des Associations ; sur la réactivation de l'Auberge de Jeunesse... Nous poursuivons notre travail au bénéfice de notre ville et de ses habitants.

Samuel HAZARD, Bernard GOEURIOT, Dominique GRETZ, Gérard STCHERBININE, Christine PROT, Fabrice WEISSE, Angéline DE PALMA-ANCEL, Pierre JACQUINOT, Marie Jeanne DUMONT, Yvon SCOTTI, Dominique RONGA, Alain DUCROcq, Jacques LAURENT, Evelyne PINNA, Yvonne COLLIGNON, Patrick CORTIAL, Antoni GRIGGIO, Jacqueline BRABANT, Philippe DEHAND, Khadija BERREHLI, Sandrine JACQUINET, Sylvie WATRIN, Philippe COLAUTTI, Jean-François THOMAS et Jennifer GHEWY

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Un an sans cap et sans vision

Un an après son élection, la nouvelle majorité navigue toujours à vue, sans cap et sans vision,

Un an de filiosité et d'hésitation, sans aucun projet véritablement structurant pour l'avenir de notre territoire et pour son développement,

Un an durant lesquels le dénigrement et le détricotage de tout ce qui avait été réalisé ont tenu lieu de seule politique,

Un an de décisions économiques déraisonnables, comme le remboursement anticipé de 6 millions d'euros qui ne rapportera pas un sou et dont la seule conséquence est de priver la ville de ses capacités d'investissement,

Un an de petits calculs politiques, de décisions électoralistes, de distribution, de gratuité qu'il faudra bien payer un jour,

Ces insuffisances et ces dérives, c'est notre rôle et notre responsabilité de les dénoncer. Non par esprit polémique, mais parce que nous souhaitons le meilleur pour notre ville.

Fidèles à nos valeurs, nous continuerons de porter cette opposition constructive et exigeante, au service de Verdun et de tous les Verdunois.

Maïté BOYER, Sébastien CORMONT, Pierre REGENT, Marie-Claire QUENCEZ, Pascale VIGNOL et Michel VERMELIN.

Chers concitoyens, les récentes élections ont une fois de plus démontré que sur le plan national, nous étions plus que confirmés dans notre rôle de 1^{er} parti de FRANCE. En effet, les arrangements entre partis traditionnels où les dirigeants sont prêts à trahir une partie de leur électorat, souvent à des fins mercantiles, démontrent si ce n'était déjà le cas, qu'une fois de plus, les électrices et les électeurs que vous êtes ne sont et ne seront toujours pas écoutés par ses vendeurs de rêve à la mémoire très courte.

Rien ne pourra nous détourner de la mission que nous nous sommes fixée, celle qui est d'être à l'écoute et d'apporter notre soutien sans condition dans tous les domaines, aux françaises et aux français.

Au cours des différentes campagnes électorales qui se sont écoulées depuis maintenant plusieurs années, j'ai été amené à rencontrer bon nombre d'entre vous et j'ai maintes fois prouvé ma détermination sans faille que je souhaite encore aujourd'hui mettre à votre service. Pour cela, je vous invite quelles que soient vos remarques, vos questions, à me contacter en m'adressant un courrier directement à mon nom à la mairie de Verdun 11, rue Président Poincaré.

Je m'efforcerais d'y apporter des réponses concises et précises, empreintes de la plus grande clarté et transparence possible.

A bientôt,

Gilbert PROT

Conseiller municipal FRONT NATIONAL

Retour en images



PRÉFIGURATION DU FESTIVAL 2016
29, 30 ET 31 MAI



10 AVRIL | ENGRENAGE AU THÉÂTRE DE VERDUN AVEC PPDA

16 MAI | LA NUIT DES MUSÉES



17 JANVIER | VOEUX AUX SPORTIFS



25-26 AVRIL | 10E CARNAVAL VÉNITIEN DE VERDUN



VERDUN JOYSTICK PLAYER
7 FÉVRIER



PLUME DE PRINTEMPS - SALON
LITTÉRAIRE LES 10, 11, 12 AVRIL



11 JANVIER | MARCHÉ RÉPUBLICAINE EN HOMMAGE AUX
VICTIMES DES ATTENTATS QUI ONT FRAPPÉ LA FRANCE.



Nouvelle opération citoyenne « J'aime ma ville propre ! »

PLUS DE DEUX CENTS VERDUNOIS ONT RÉPONDU PRÉSENTS À CE DEUXIÈME RENDEZ-VOUS.

Menée en octobre dernier, la première opération « J'aime ma ville propre ! » avait rencontré un beau succès. Avec ce bilan positif et face à l'exigence légitime des habitants en matière de propreté et aux comportements irrespectueux récurrents, Angéline De Palma-Ancel, Adjointe au maire pour l'embellissement et la propreté des espaces publics, a organisé la seconde édition de l'opération, samedi 16

mai dernier dans le cadre d'une semaine de sensibilisation !

Par quartier, Verdunois de tous âges, élus, commerçants, centres sociaux et associations se sont mobilisés dans la bonne humeur. La matinée s'est achevée à l'Aquadrome où les volontaires ont pu échanger et partager un moment de convivialité.

MOINS DE DÉTRITUS

Ce nouveau rassemblement citoyen marque une nouvelle étape encourageante dans la lutte pour une ville plus propre avec davantage de participants mobilisés et moins de débris rencontrés.

Une ville plus propre, une affaire de chien ?

DES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE LES COMPORTEMENTS NUISIBLES À LA PROPRETÉ URBAINE.

Dans la continuité de l'Opération « J'aime ma ville propre », la municipalité de Verdun a décidé de mettre à disposition cinq canisites afin d'endiguer le problème des déjections canines sur la voie publique :

- Installés : Espace des Cordeliers ; Square de la Digue ; Rue de la Paix ;
- En cours d'installation : Parking de la Mairie ; Place de la Libération.



Partout ailleurs, il est nécessaire de rappeler que les trottoirs ne sont pas des crottoirs et qu'il est de ce fait demandé aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal de compagnie. **Tout contrevenant sera exposé à une contravention.**

Une campagne d'affichage est actuellement en cours pour sensibiliser les habitants à ce geste simple et civique.

Faisons de la propreté de notre ville un atout majeur.

C'est quel jour déjà ?

Prochains rendez-vous 2015 pour les encombrants à Verdun :

Jours de collecte de vos ordures ménagères	Dates de la collecte de vos encombrants
Lundi ou Jeudi	Mardi 15 sept.
Mardi ou Vend.	Mer. 16 sept.
Mercredi	Jeudi 17 sept.

i **Ordures ménagères, tri sélectif, cartons des professionnels : Retrouvez toutes les dates de rattrapage des jours fériés sur verdun.fr**

Horaires de la déchetterie du Grand Verdun :

- Lundi : 9 h - 12 h
- Mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- Jeudi : 14 h - 18 h
- Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
- Dimanche et Lundi : 9 h - 12 h

Fermée les jours fériés.

Transports Urbains

Améliorer le réseau, mieux répondre au besoin.

AFIN DE REFONDRE LES TRANSPORTS URBAINS DU VERDUNOIS, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A ENGAGÉ UN TRAVAIL DE FOND :



- Analyse du réseau,
- Enquête auprès des élus, des entreprises, des sites scolaires, des équipements sportifs,
- Enquête de besoin auprès de la population.

Ainsi, la société ED FIELD procédera à une enquête téléphonique courant juin sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Il est demandé à tous ceux qui seront appelés de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre. Avec tous ces résultats, nous améliorerons le service de transports urbains.

Traqueurs de déchets

LA VILLE DE VERDUN S'EST ÉQUIPÉE DE DEUX APPAREILS, UN INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE POUR L'EMBELLISSEMENT DE VERDUN.



Silencieux et 100 % électrique, le Glutton a investi le centre-ville depuis mars. Canettes, déjections canines, papiers, mégots, ... il aspire tout ou presque !

Maniable et autotracté, respectueux de l'environnement (aucune émission de CO²), l'engin offre aux agents une posture de travail optimale.

L'herbe est toujours plus verte chez le voisin

Pour le confort de chacun, la tonte de gazon est autorisée :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Écrans d'information dynamiques !

La Communauté d'Agglomération développe son réseau d'écrans d'informations. Déjà présents à l'Hôtel de ville, à l'aquadrome, au conservatoire et à la bibliothèque, quatre nouveaux écrans seront implantés prochainement pour compléter le dispositif. Alimentés en temps réel par le site verdun.fr, ils informent les usagers des actualités et des événements à venir ainsi que des principaux services rendus par la collectivité.

L'action est soutenue et subventionnée par l'Europe via le Fonds européen de développement régional (FEDER).



On ne passe pas sur les rails...

Le chef de Gare de Verdun vous rappelle que les traversées sauvages des voies ferrées sont interdites et punies par la loi. Dans le meilleur des cas, vous réglez une amende de 75 €, dans le pire des cas, vous payez de votre vie !

Amélioration de l'habitat, OPAH RU du centre ancien de Verdun

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN S'EST ENGAGÉE DANS UNE ACTION GLOBALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SUR LE CENTRE ANCIEN DE VERDUN COMMUNÉMENT APPELÉE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU).



Les subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du Conseil Général, et du FCI (Fonds Commun d'Intervention CAGV et Région Lorraine) :

SUBVENTIONS À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS POUR RÉHABILITER DES LOGEMENTS LOUÉS OU INOCCUPÉS

Montant de la subvention : 35 à 50 % des travaux subventionnables (le taux variant selon la dégradation des logements).

Conditions d'éligibilité du logement :

- construit depuis plus de 15 ans,
- loué vide ou inoccupé, et à usage d'habitation principale après travaux,
- logement au confort insuffisant.

Travaux subventionnables : les travaux subventionnés vont de l'amélioration intérieure (création de WC intérieur, salle de bains, chauffage, électricité...) à la remise en état de l'immeuble (toiture, isolation thermique).

Conventionnement : c'est un engagement de location pour une durée de 9 ans. Le conventionnement fixe le loyer maximum applicable après travaux et permet au locataire de bénéficier d'une aide au logement (APL accordée par l'Etat).

Cette opération a pour but de réhabiliter l'habitat ancien par **la mise en place d'aides financières importantes destinées à aider les propriétaires à effectuer des travaux d'amélioration de leurs logements.**

La seconde phase de l'opération, la phase opérationnelle (ou phase de travaux), est aujourd'hui engagée pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en mars 2019. Cet engagement a été marqué par la signature de la convention d'opération le 19 mars dernier par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Verdun, aujourd'hui Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et par Monsieur le Président du Conseil Général de la Meuse.

Les propriétaires intéressés peuvent donc bénéficier de plus de 3,1 millions d'euros de subventions pour **la réhabilitation d'environ 250 logements.**

La **Société URBAM Conseil** est missionnée par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour mener à bien cette opération. Vous pouvez contacter dès à présent le bureau d'études ou transmettre leurs coordonnées à d'éventuels propriétaires intéressés.

SUBVENTIONS À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS POUR RÉHABILITER LEURS LOGEMENTS

Montant de la subvention : 45 à 80 % des travaux subventionnables (le taux variant selon les ressources ou la nature des travaux).

Conditions d'éligibilité du logement :

- construit depuis plus de 15 ans,
- destiné à l'habitation principale,
- nécessité de remplir certaines conditions de revenus.

Travaux subventionnables : les travaux d'amélioration énergétique et les travaux spécifiques (insalubrité, adaptation au handicap).

Attention : ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord des subventions.



Vous pouvez rencontrer gratuitement les techniciens d'URBAM Conseil en Mairie de Verdun :

Tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 10 h à 12 h (hors périodes de congés en décembre et en août)

Service Urbanisme - Habitat – Environnement
11 rue du Président Poincaré
55100 Verdun

Ils pourront vous informer précisément des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et recueillir les renseignements nécessaires aux études à l'occasion d'une visite sur les lieux

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

URBAM Conseil (Juliette LEPERS)
mail : opahverdun@urbam.fr
Tél. : 03 24 71 00 91





RUE DU BRIOLET



RUE NICOLAS BEAUZÉE

Regard sur les derniers travaux de voirie

EN 2014, LES TRAVAUX DE VOIRIE S'ÉLEVAIENT À 340 000 EUROS.

EN 2015, 1 MILLION D'EUROS SONT PRÉVUS POUR POURSUIVRE LA RÉFECTION DE VOIRIE.



RUE DE LA ROYE FOULÉE



REGRET, ROUTE DE CLERMONT



AVENUE JULES FERRY



RUE LÉON BLANCHET



CARREFOUR DE L'AVENUE CLÉMENCEAU

La culture moteur de développement

Samuel Hazard, Maire de Verdun et alors Président de la CODECOM de Verdun, a accueilli les élus communaux et intercommunaux, au théâtre de Verdun. La rencontre était organisée à l'initiative d'Antoni Griggio, élu en charge de la Culture, à l'occasion d'une représentation du spectacle de cirque « 4^{ème} Gong » programmée par Transversales. Une trentaine d'élus avaient répondu présent.

UN ENJEU VITAL

Samuel Hazard a précisé l'objet de ce rendez-vous: permettre aux élus « *d'appréhender plus amplement le fonctionnement complet d'un outil – le théâtre – qu'une nouvelle feuille de route politique souhaite mettre en valeur, au bénéfice de notre territoire et de ses habitants* ». Il a rappelé à quel point le développement culturel constituait « *un enjeu vital pour notre ville et son agglomération ... La culture, c'est du savoir-faire, du savoir-vivre, du savoir-donner, du savoir-recevoir, c'est faire sortir l'art dans la rue, c'est faire entrer la rue dans les lieux culturels* ». Samuel Hazard devait préciser par ailleurs qu'une demande de classement du théâtre au titre des « Monuments Historiques » avait été adressée à l'Etat. Un tel classement permet notamment d'obtenir des aides financières en cas de travaux de rénovation.

En prélude, Antoni Griggio avait souhaité pour sa part « *remettre l'église de la culture au milieu du village* »,

interpellant au passage l'assistance : « *Savez-vous que le secteur culturel en France emploie 670.000 personnes, soit 2,5 % de l'emploi national et a généré 68 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2013 ? A titre de comparaison, le secteur automobile, emblématique de la société de consommation, c'est presque huit fois moins* ». La culture constitue donc un levier de croissance que les collectivités auraient bien tort de négliger. Mais bien sûr, c'est d'abord la culture comme vecteur d'émancipation, en particulier pour les plus jeunes et les plus modestes qui fut au centre de son propos, appelant les élus à faciliter « *l'accès à la culture à tous sur le territoire, garantie d'une meilleure cohésion sociale* », citant en conclusion Jean Vilar « *le théâtre, en premier chef, est un service public, tout comme l'eau, le gaz et l'électricité* ».

Didier Patard, Directeur de Transversales, a mis l'accent, entre autres, sur le rôle de l'association dans la promotion du cirque de création reconnu par l'Etat et l'importance du travail en réseau, l'une des réussites de Transversales étant d'avoir su nouer des partenariats dans toute la Meuse. Didier Patard devait conclure sur les défis à relever pour le futur, en particulier les efforts à mener vers des publics insuffisamment pris en compte : le jeune public, les quartiers mais aussi les anciens qui méritent autre chose que de simples divertissements. **Tout un programme.**

Visite du Théâtre de Verdun par les élus après un spectacle



Samuel Hazard, Maire de Verdun

« Nous souhaitons rappeler combien à nos yeux, la culture est un enjeu vital pour notre ville et son agglomération. Oui, la culture doit contribuer au renforcement de la cohésion sociale. Oui, la réalité de l'offre culturelle, sa diversité et la diffusion conditionnent la modernité et l'attractivité d'une ville. »

Antoni Griggio Vice-président de la CAGV en charge du patrimoine et de la culture

« Poser la question d'un théâtre populaire, loin de toute ringardise, c'est avoir le souci de réfléchir à ce que le public doit et peut en attendre. Le théâtre populaire fait sens s'il incarne un projet de société, social, culturel, et une réflexion sur l'homme... Définir le théâtre populaire, c'est penser le théâtre comme un secteur essentiel de la vie publique, c'est définir sa fonction au coeur de la cité. »

BON À SAVOIR SUR LE THÉÂTRE DE VERDUN

1888 : L'ancien théâtre a changé de destination et il manque un théâtre à Verdun. En 1889, une pétition de la population exige la construction d'un nouveau théâtre.

1890 : Le conseil Municipal prend finalement la décision de construire un nouveau théâtre à l'emplacement de la halle aux blés.

1892 - 1893 : Le théâtre est construit avec les innovations techniques de l'époque qui en font un bâtiment moderne : chauffage central avec soufflerie, installation hydraulique de pointe en cas d'incendie, électricité par lampes à incandescence.

1916 : Démolition de la toiture et de la coupole par les bombardements.

L'architecture est de Chénevier, les peintures de Guingot et les sculptures d'Albinet.

Années 1920 : Reconstruction du théâtre et restauration du plafond de la salle principale et du fumoir.

1923 : La nouvelle fresque est signée du peintre parisien Raynolt, aidé dans son entreprise par le décorateur verdunois Le Roy.

Paléographie moderne

Afin de mettre en valeur la richesse du fonds manuscrits de la ville de Verdun, des cours de paléographie sont donnés bénévolement par Michaël George depuis septembre dernier à la Bibliothèque d'études, à la grande satisfaction de la collectivité. Les aficionados découvrent cette science annexe de l'histoire qui consiste à étudier les écritures anciennes. Preuve de leur succès, les cours affichent complets.

i Bibliothèque d'Etudes
Place Monseigneur Ginisty 55100 Verdun
Tel. : 03 29 86 02 40



Renouveau au Musée de la Prinerie

Depuis son ouverture annuelle le 1^{er} Avril, les visiteurs redécouvrent les collections dans les salles et le jardin de ce bel édifice. L'hiver a profité à deux salles du musée dont la scénographie a été repensée afin de valoriser faïences et peintures. Cette année, la programmation culturelle s'étoffe avec plus de spectacles et d'animations à destination de toute la famille. Après celles organisées en avril, des visites-ateliers viendront notamment ponctuer les mercredis après-midi des enfants durant les vacances d'été et d'octobre. L'agenda complet est disponible au Musée de la Prinerie et sur musee-prinerie-verdun.fr

i La visite est gratuite pour tous, le premier dimanche du mois. Ouverture de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé le mardi. Tél. : 03 29 86 10 62 - prinerie@ccverdun.fr



Aide à la mobilité Les navettes à votre service

« Parce que les difficultés de mobilité participent à l'isolement » selon Christine Prot, Adjointe au maire chargée de l'Action sociale et de la Solidarité, la ville de Verdun relance les navettes, un service de transport pour les personnes âgées isolées. Selon un planning établi, le véhicule de 9 places conduit les Verdunois de leur domicile vers les hypermarchés Cora et Leclerc, ainsi qu'à l'Espace des Cordeliers pour certaines activités dont le repas dansant mensuel (voir ci-dessous). 2,50 € par trajet aller-retour.

i Informations, planning et inscriptions auprès du CCAS
14 rue des Tanneries - Tél. : 03 29 83 44 22



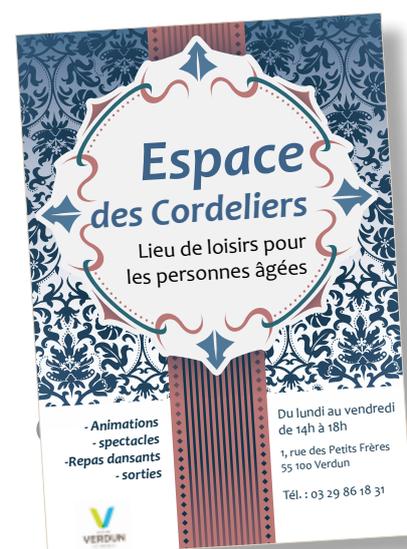
Espace des Cordeliers Réservé aux séniors

LIEU DE LOISIRS ET DE CONVIVIALITÉ POUR LES PERSONNES AGÉES, L'ESPACE DES CORDELIERS PROPOSE DES ANIMATIONS, DES REPAS DANSANTS ET DES SORTIES TOUTE L'ANNÉE.

L'Espace des Cordeliers est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, un repas dansant est organisé le 3^{ème} mercredi de chaque mois de septembre à juin à la salle du foyer Jeanne d'Arc.

Plus d'informations et tarifs disponibles sur Verdun.fr

i Espace des Cordeliers, 1 rue des Petits Frères - 55100 Verdun
Tél. : 03 29 86 18 31



Danse, théâtre et musique à l'affiche pour le centenaire

OUVERTE AVEC LE SPECTACLE « ENGRENAGE », LA PROGRAMMATION 2015, PROPOSÉE PAR LA VILLE DE VERDUN, ANCRE UN MOMENT DE RENCONTRES, D'ÉCHANGES ET D'ÉMOTIONS DANS LES COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE.

A travers le spectacle vivant, comédiens, danseuses, musiciens, ..., nous entraînent par leurs récits au coeur de 'leur' guerre, à la rencontre de leurs parcours bouleversés par la Première Guerre mondiale, naviguant entre la réalité des combats et la vie à l'arrière front, des destins qui finissent parfois par se croiser... Du spectacle au spectateur, cette programmation nous invite à partager, un instant de vie de nos aïeux, une vie faite de peurs, de douleurs mais aussi de joies et d'espoir.

**DANSE - JEUDI 18 JUIN :
« 4 HÉROÏNES SILENCIEUSES »
AU THÉÂTRE DE VERDUN**

Cie T'Me Danse. En quoi les femmes ont-elles modifié le cours de l'histoire, pendant et après la Grande Guerre ? Cette oeuvre relate le destin de 4 soeurs, issues d'un milieu bourgeois, qui par la force des événements se retrouvent séparées. Chacune participe alors à sa façon à l'effort de guerre, exerçant des métiers désormais accessibles aux femmes.

Le spectacle nous transporte au gré de ces « quatre tempéraments », de l'enfance insouciant de ces héroïnes, à leur devenir de femmes durant la guerre. Cette expérience de l'autonomie marquera l'inconscient collectif féminin, la guerre entraînera en effet, lentement mais inexorablement, la société française vers une profonde mutation.

Première partie : Dirigée par Caroline Haramboure-Pichot, la classe de danse du conservatoire propose différents tableaux chorégraphiques mêlant émotions, échanges et partages.

Tarif unique : 8 €



**THÉÂTRE ET CHANT
SAMEDI 20 JUIN:
« LE CABARET DU POILU »
AU CENTRE SOCIAL GLORIEUX
CITÉ VERTE DE VERDUN**



Cie Sans Lézard. Chansons en barre est une troupe de chanteurs, comédiens, musiciens, dont l'originalité est d'associer la musique au théâtre, d'explorer avec fantaisie la chanson à travers différents thèmes. Le Cabaret du Poilu retrace avec humour et émotion le déroulement de cette Grande Guerre, de l'attentat de Sarajevo à la victoire, en évoquant la vie sur le front et à l'arrière, ainsi que le destin de personnages caractéristiques de l'époque (le poilu, la cantinière, le mitrailleur...).

Soucieux de raconter ce conflit sous de multiples regards, le spectacle mêle les époques et les styles : du répertoire du café concert et du music hall du début du siècle (Mayol, Vincent Scotto, ...) à celui de la chanson française des années 60 et d'aujourd'hui (Brassens, Barbara, Piaf, ...), en passant par celui des tranchées, écrit sur des airs populaires par les poilus eux-mêmes. Au delà de ce conflit particulier, certaines chansons parlent de manière universelle de la guerre, des sentiments et des réflexions qu'elle suscite.

Tarif unique : 5 €

**SPECTACLE MUSICAL
MARDI 10 NOVEMBRE :
« LE RÉCITAL DE VERDUN »
AU THÉÂTRE DE VERDUN**

Du livre de Gilles Marie, alias Gilles Buscot, Le Récital de Verdun, est né un concert et conte musical franco-allemand à quatre mains et à une voix. Cette nouvelle, librement adaptée du témoignage d'un pianiste, qui fut le professeur de son père, nous transporte sur le champ de bataille de Verdun, entre deux tranchées, française et allemande, dans une petite maison restée debout miraculeusement... Là où Marcel va découvrir le piano, là où le miracle va se produire... Dans la première partie du spectacle, les pianistes, compositeurs, Karol beffa (prix de la composition aux victoires de la musique classique) et Johan Farjot (premier prix du CNSM, chef d'orchestre et maître de conférence à la Sorbonne) proposent des improvisations sur des thèmes liés à



la Grande Guerre. La seconde partie présentée par le comédien David Grimaud, est un conte musical illustrant, sur des extraits de Ravel, de Schumann, sur des improvisations et compositions de Karol Beffa, le Récital de Verdun.

Tarif Adulte : 10 € - Tarif étudiant, enfant, demandeur d'emploi : 8 €



Réservations conseillées au service Culture de la Ville :
Tél. : 03 29 83 44 22
communication@ville-verdun.fr

JUN À AOÛT 2015

Verdun Agenda

A VOIR AU THÉÂTRE

Grenier Théâtre

37, rue du Fort de Vaux - Verdun
 Tél.: 03 29 84 44 04
 Mail: contact@legreniertheatre.com
 Site : www.legreniertheatre.com/



12 ET 13 JUIN À 20H30
 14 JUIN À 15H

Comédie - Tout public
 Le plus dingue des imitateurs
 de et par Laurent Chandemerle

FLÂNERIES MUSICALES DE JAPIOT

www.verdun.fr

On ne les présente plus : les Flâneries Musicales de Japiot sont devenues le rendez-vous musical incontournable des dimanches du mois d'août. Plus encore qu'un concert gratuit, c'est un moment de rencontres et d'échanges autour du kiosque, avec un panel de styles dans un environnement vert et ombragé.



02 AOÛT - 15 H 30

Parc Japiot - Verdun
Cherchez l'erreur
 Chanson soul

09 AOÛT - 15 H 30

Parc Japiot - Verdun
Cécile Poinçot et Marc Vanacker
 Chanson française blues



16 AOÛT - 15 H 30

Parc Japiot - Verdun
Casamance Music
 Reggae africain et musique traditionnelle

23 AOÛT - 15 H 30

Parc Japiot - Verdun
Gueules d'aminche
 Nouvelle chanson française

30 AOÛT - 15 H 30

Parc Japiot - Verdun
Nosybay
 Reprises instrumentales et polyphoniques
 Rock & Folk

RAMDAM SUR LE QUAÏ

www.verdun.fr

Pour cette 2^{ème} édition, musiciens, comédiens, plasticiens vous ont concocté des moments fantastiques et festifs, pour tous les âges. Gratuit et plein de surprises, Ramdam sur le quai c'est 4 après-midi inoubliables sur le quai de Londres : A voir, à entendre, à essayer, inutile de choisir, tout vous plaira !

19 JUILLET - 14 H > 18 H

Quai de Londres de Verdun
Le CLAC fait son RamDam
 Théâtre d'intervention

26 JUILLET - 17 H 30

Quai de Londres de Verdun
 « la preuve par 9 » de Zic zazou
 Musique burlesque théâtralisée



22 AOÛT - 14 H > 18 H

Quai de Londres de Verdun
Mouso Doums, Cie La Torpille
 Percussions et danses africaines



29 AOÛT - 14 H > 18 H

Quai de Londres de Verdun
Journée des enfants ! Avec
Natalia et Machka, Cie Même pas vrai
 Théâtre d'intervention
 + Chapillage

MET FESTIVAL

www.musiques-terrasses.fr

21 ans déjà que le quai de Londres accueille chaque été la scène de Musiques et Terrasses ! Cette année 8 belles soirées vous sont proposées !

27 JUIN - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Bikini Machine + Hoboken Division
 Rock & Roll

4 JUILLET - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Frustration + Grand Blanc
 New Wave



11 JUILLET - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Les Wampas + Diego Pallavas
 Punk

18 JUILLET - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Baden Baden + Louis Ville
 Chanson Pop

27 JUILLET - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Les Yeux d'la tête + Flying Orkestar
 Chanson festive

1 AOÛT - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Tony Allen + Kribi
 Afro beat

8 AOÛT - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Danakil + Roots Division
 Reggae Roots

15 AOÛT - 21 H

Quai de Londres de Verdun
Mars Red Sky + The Wise Dude's
Revolver
 Psyché Rock Stoner



Verdun plage cet été !

Du 4 juillet au 30 août, la plage de la base de loisirs du Pré l'Evêque sera surveillée tous les jours de 13 h à 19 h. Nombreuses animations en perspective !

Mercredi Soir à la Ludothèque

La prochaine soirée jeux à destination des plus de 15 ans se déroulera **le mercredi 24 juin** sur inscription.

i Ludothèque, Rue des Minimes
Château Couten - 55100 Verdun
Tél. : 03 29 73 55 78

AU MUSÉE DE LA PRINCERIE

16 rue de la Belle Vierge - 55100 Verdun

Tél. : 03 29 86 10 62

www.musee-princerie-verdun.fr

6 JUIN

Rendez-vous aux jardins

Parcours sensoriel et atelier Land Art

20 JUIN

Journée nationale de l'archéologie

Exposition « Nasium, ville des Leuques »
Conférence à 15 h

MERCREDIS : JUILLET ET AOÛT

Visites - Ateliers pour les enfants

Visite thématique et atelier créatif

11 ET 12 JUILLET

Atelier métallurgie

Association d'Animation Ancienne

25 JUILLET

Rois, Princesses, Dragons et Magiciens

Atelier de construction de marionnettes

Cie Ateliers Nomades

7 AOÛT

Conte : Murmures d'arbres

par Guillaume Louis, Couarail en Lune

23 AOÛT

Concert de Marc-Antoine Bruccheri

Guitare. Voyage de l'Italie à la Russie.

Architectures Exposition

Souvent méconnu, le patrimoine architectural verdunois se livre au musée de la Princerie dans l'exposition « Dessins d'Architectures » à travers une sélection d'espaces urbains et d'édifices emblématiques.

i A découvrir jusqu'en octobre.

MANIFESTATIONS

6 JUIN

Quartier Faubourg - Verdun

Foire du Faubourg

Ville de Verdun

7 JUIN

Centre-ville - Verdun

Triathlon du souvenir

Verdun Meuse Triathlon

12 ET 13 JUIN

Parc de Glorieux - Verdun

In Glorious Festival - par Adapeim

La Casbarrière + La Roulette Rustre
Roots Division + Les Douze Farceurs+
Africaret + Papillons de nuit
+ BBH Power Trio

13 JUIN

Quai de Londres - Verdun

Kit Music Awards avec Muraud

18 JUIN AU 21 JUIN

Verdun et en Meuse

Les rencontres de Verdun

Mission histoire, Ville de Verdun, CMP

20 JUIN AU 28 JUIN - DE 15 H À 19 H

Chapelle Buvignier

Exposition de l'Atelier d'Art

21 JUIN

Fête de la Musique

11 JUILLET - DE 15 H À 23 H

Quai de la République - Verdun

Marché de l'Artisanat

Ville de Verdun

8 AOÛT - DE 15 H À 23 H

Quai de la République - Verdun

Marché du Terroir

Ville de Verdun

14, 15 ET 16 AOÛT

Centre-ville de Verdun

Rassemblement de motards

Les scapades 55

CÉRÉMONIES

18 JUIN - 18 H

Monument aux Morts pour la France

Cérémonie du Souvenir de l'Appel du

Général de Gaulle

21 JUIN

Anniversaire de la bataille de Verdun

14 JUILLET

Fête nationale

31 AOÛT - 18 H

Anniversaire de la Libération de Verdun

Le faubourg du blues

23, 24 et 25 octobre 2015

UNE PROGRAMMATION BLUES D'EXCEPTION AU FAUBOURG CET AUTOMNE.

Pour sa première édition, le Faubourg du Blues entend bien nous séduire et nous surprendre ! Au programme ? Archie Lee Hoker and the Coast to coast, Carlos Pavicich and Two minutes, Vecchi & Brutti Big band, Dirty Deep, Greg Zlap, Mr hardearly... autant de talents qui s'exprimeront les 23, 24 et 25 octobre au quartier du faubourg, salle Jeanne d'Arc, pour notre plus grand plaisir !

i Renseignements service Culture

Tél. : 03 29 83 44 22 - communication@ville-verdun.fr



Archie Lee Hoker



Greg Zlap - © Thomas Voltaire